

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE
[DM-21-108]

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le conseil municipal de Saint-Fulgence, statuera par résolution, lors de la séance du lundi le 15 novembre 2021, qui se tiendra à compter de 19 h 30 au centre multi-fonctionnel Michel-Simard au 255, rue du Saguenay, Saint-Fulgence, sur la demande de dérogation mineure suivante :

Monsieur Dany Martin , (DM-21-108) demande une dérogation mineure visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment principal à 2.5 mètres d'une ligne avant au lieu de 8 mètres tel que prescrit au cahier de spécification du règlement de zonage 2015-03, sur le terrain portant le numéro de lot 5 936 639 au 114 chemin du lac Xavier.

Au cours de cette assemblée, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à cette demande.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions prévues à cet effet à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À SAINT-FULGENCE, ce 28^{ième} jour d'octobre 2021.

Jimmy Houde
Directeur général et secrétaire-trésorier